

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieux de la formation

Distanciel et Guadeloupe

Contact

Clémence MONTLOIN
Tél : 02 41 73 58 84 (lundi à jeudi 9h00-17h00 et
vendredi 9h00-12h00)
Après 17h00, Karim MARTIN SADIF au
06 96 11 71 20
clemence.montloin@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Pr Sébastien FAURE
sebastien.faure@univ-angers.fr
02 41 22 67 40

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



Formation à distance



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

HOSPITALISATION ET MAINTIEN À DOMICILE (ANTILLES-GUYANE)

Présentation

Avec le vieillissement de la population et les progrès des soins médicaux et pharmaceutiques, les patients restent plus longtemps et rentrent rapidement à leur domicile. Les professionnels libéraux (pharmaciens, médecins, infirmiers) se retrouvent alors en première ligne pour prendre en charge les patients.

Il s'agit d'une formation transversale sur les prises en charge à domicile de pathologies lourdes (sémiologie, thérapeutique, réglementation, remboursement, ...).

Lancé en 2009, le DU hospitalisation et maintien à domicile répond à un besoin des professionnels sur la prise en charge à domicile des pathologies lourdes. Forte de cette expérience, l'université d'Angers a été sollicitée en 2022 par des professionnels de santé de la Martinique pour adapter ce diplôme aux spécificités du territoire. Le Pr Faure et son équipe pédagogique, associés à plusieurs professionnels de la Martinique, ont permis de construire cette formation répondant à un besoin local.

En 2025, c'est maintenant au tour de la Guadeloupe de bénéficier de la mise en place de cette formation mixte.

Objectifs

- Compléter les connaissances des professionnels sur les pathologies traitées à domicile et leur prise en charge
- Faire connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile
- Informer sur la réglementation, la tarification et le remboursement
- Cette formation doit permettre également aux professionnels d'acquérir des savoirs leur permettant de conseiller le patient pour faciliter sa vie et son insertion sociale

Public visé

- Docteurs en médecine ou en pharmacie
- Coordinateurs de soins à domicile
- Infirmières, en particulier coordonnatrices de maintien à domicile



Mise à jour | Novembre 2024 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

Jour 1

- Accueil, introduction
- Organisation de l'HAD en France
- SSIAD
- Les enjeux du maintien au domicile et le rôle d'une ARS

Jour 2

- Contexte du maintien à domicile
- Financements APA

Jour 3

- Handicaps (dont maladie de Parkinson, sclérose en plaque, AVC, hémiparésie, parapésie...)
- Nutrition entérale et parentérale
- Cancérologie

Jour 4

- Oxygénothérapie partie théorique
- Oxygénothérapie partie pratique

Jour 5

- Module prenant le besoin du contexte territorial : Insulinothérapie et prise en charge du diabète
- Point sur projets

Jour 6

- Troubles mictionnels et drainages vésicaux
- Troubles colo-ano-rectaux
- Troubles de la déglutition et stase buccale / valléculaire / encombrement bronchopulmonaire
- Contention veineuse et lymphologie
- Matériel de prévention de traitement des escarres (matelas, coussins, pansements)

Jour 7

- Encadrement projets
- Pathologies du sujet âgé

Jour 8

- Matériels pour stomies
- Incontinence (changes, couches, neurostimulation)

Jour 9

- Perfusion pratique (antibiothérapie, chimiothérapie)
- Les soins : adhésifs et cohésifs, pansements

Jour 10

- La douleur
- Les soins palliatifs

Jour 11

- Nettoyage, désinfection du matériel-hygiène-toilette
- Approche du malade et de l'entourage (psychologique, éthique...)
- Point encadrement projets

Jour 12

- Lits, ses accessoires et la chambre du malade (fauteuil de confort), matériel d'hygiène (chaise percée, réhausse WC...)
- Matériels d'aide à la marche et au transfert (soulève-malade...)
- Nutrition entérale et parentérale
- Ergothérapie
- VPH (fauteuil roulant)

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 72 heures : 52h en présentiel (Baie Mahault, Guadeloupe) + 20h en visio avec la faculté de Santé d'Angers
- Calendrier : les enseignements auront lieu du 27 janvier au 4 février, les 6, 10 et 11 février, le 14 février 2025 (date à confirmer)
- Lieu de formation : Imm. SIMKEL, 3617 Boulevard de Houelbourg, ZI Jarry, 97122 Baie Mahault
- Intervenants : Médecins ARS, Médecins hospitaliers, Ergothérapeute, Infirmiers coordinateurs
- Validation : présentation d'un projet de maintien à domicile

Modalités pratiques :

- Candidature : en ligne jusqu'au 30 novembre 2024
- Début de la formation : janvier 2025
- Coût de la formation : 2300 € (+ droits universitaires)

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr